

Vie pratique

Mairie
Place de la Mairie
77440 Dhuisy
Tel : 01.64.35.66.76
Mail : mairie.dhuisy@gmail.com
Site web : www.dhuisy.fr
Facebook : Mairie de Dhuisy

Ouverture
les vendredis de 14h à 18h

La Maire vous reçoit sur RDV et invite les nouveaux habitants du village à se présenter en mairie pour faire connaissance.

Ramassage des ordures à Dhuisy :
Sortir les conteneurs avant 11 heures
Collecte sélective (bacs jaunes) :
lundi après-midi en semaine impaire.

Ordures ménagères (bacs noirs) : chaque mercredi après-midi

Végétaux (bacs verts) : chaque mardi après-midi à partir du 7 avril

Verres et cartons : containers disponibles devant la Dhuisienne.

Civisme : petit rappel

A l'approche des beaux jours, pensez à vos voisins. Les activités produisant du bruit (perceuses, tondeuses à gazon, ...) sont autorisées de :
8h -12h et 14h -20h du lundi au vendredi
9h-12h et 14h-19h le samedi
10h-12h le dimanche

Si vous décidez de faire une fête, un petit mot dans leur boîte aux lettres peut éviter des conflits.

Etat civil

Bienvenue à Mathilde née le 11 février.

Toutes nos condoléances à la famille de Floriane, partie le 3 avril dernier.

Nous adressons toutes nos félicitations aux jeunes mariés Anais et Kevin

Calendrier

À découvrir très prochainement dans notre commune

Brocante le 7 juin - Repas partagé Fête nationale le 14 juillet - Pétanque le 30 août - Halloween le 31 octobre - Soirée dansante le 7 novembre - Visite du Père Noël le 6 décembre

Evénements :

Depuis le début de l'année, plusieurs événements ont rythmé la vie de notre association.

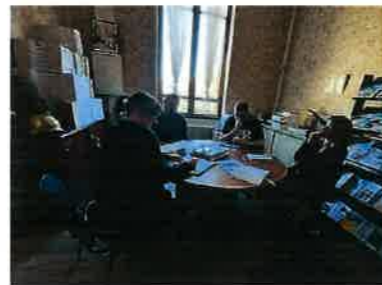
Le 18 janvier, un après-midi jeux de société accompagné d'un goûter a été proposé. Malgré une ambiance conviviale, la participation n'a malheureusement pas été au rendez-vous.

Le 7 février, notre traditionnel loto a, comme à son habitude, rencontré un franc succès avec une salle comble.

Le 29 mars, le concours de belote a réuni 14 équipes dans une atmosphère chaleureuse, suivi de la remise des prix et du traditionnel pot de l'amitié.

Une proposition a également été faite pour organiser prochainement une rencontre autour du tarot.

Enfin, le 5 avril, la chasse aux œufs a rassemblé 25 enfants accompagnés de leurs familles, dans une très belle ambiance faite de sourires et de convivialité. Comme par magie, un petit lapin blanc s'est même prêté au jeu.



Les différentes commissions

- ◆ Commission Urbanisme (Isabelle, Martine, Florian)
Elle traite de l'aménagement du territoire et des permis de construire.
- ◆ Commission Travaux (Isabelle, Philippe, Jean-Baptiste, Florian)
Elle suit les travaux communaux : voirie, bâtiments publics et projets d'aménagement.
- ◆ Commission Embellissement (Isabelle, Claudine, Jessica, Martine)
Elle contribue à l'amélioration du cadre de vie : fleurissement, éclairage et valorisation du village.
- ◆ Commission Cimetière (Isabelle, Claudine, Martine)
Elle veille à la gestion et à la mise en conformité du cimetière.
- ◆ Commission Appel d'Offres (Titulaires : Isabelle, Elodie, Martine, Jérémy - Suppléants : Jean-Baptiste, Cédric, Florian)
Elle intervient pour les projets soumis aux règles de mise en concurrence.
- ◆ Commission Communication (Isabelle, Jessica, Cédric, Jérémy, Martine)
La commission a défini une volonté forte : renforcer la communication municipale avec davantage de transparence.
Les habitants sont invités à rejoindre la page Facebook officielle "Mairie de Dhuisy".
Les informations seront diffusées via plusieurs canaux :
 - informations officielles par Madame le Maire sur les boîtes mail,
 - informations générales sur PanneauPocket,
 - réunions de quartier et réunions d'information ponctuelles,
 - bulletin municipal papier (3 à 4 par an selon l'actualité).
- ◆ Commission Communale d'Action Sociale (CCAS) (Isabelle, Claudine, Élodie, Jérémy, Martine)
Elle œuvre pour les solidarités locales et organise les actions sociales de la commune (repas des anciens, 14 juillet, etc.).
Comme chaque année, un moment convivial autour d'un buffet sera proposé. Il permettra d'accueillir les nouveaux habitants et de faire connaissance.

BULLETIN MUNICIPAL



Remerciements

Un immense merci à Eric, conseiller lors du dernier mandat, pour son engagement et son action efficace au sein de la commune. Bricoleur hors pair, toujours prêt à rendre service, disponible et souriant, il continue encore aujourd'hui à donner de son temps. Dernièrement, il est intervenu à la salle communale pour réparer la poignée de la porte du local rangement et le lavabo de la salle, installer le porte-savon de l'école, transférer les tapis de sport dans le local technique....

Un grand merci pour cet investissement précieux et constant !

Un immense merci également à Madame Dominique Thomassin, fille de Madame Vincent qui a généreusement offert à la commune une très jolie comtoise. Cette belle horloge a trouvé sa place dans la salle du conseil.



Un geste pour la planète



Sortez vos cartons, pliez, recyclez

Vous trouverez ce bac rue verte près du collecteur de verre

Le saviez-vous ? 1 tonne de carton recyclé permet d'économiser 2,5 tonnes de bois.

Le Mot du Maire

C'est avec beaucoup de reconnaissance que je m'adresse à vous à l'occasion de ce premier bulletin municipal de notre mandat.

Vous m'avez accordé votre confiance lors des dernières élections et je vous en remercie. J'ai également été très touchée par les nombreux messages d'encouragement et de félicitations reçus. Ils me vont droit au cœur et renforcent mon engagement au service de notre commune.

Je souhaite vous assurer que j'accorderai la même attention à chacune et chacun d'entre vous, que vous ayez voté pour notre équipe ou non. Je reste au service de tous, sans distinction, avec le souci constant de l'intérêt général.

J'ai la chance d'être entourée d'élus, aux compétences diverses et complémentaires, unis par une même envie d'agir pour notre commune.

Nous accueillons au sein du conseil deux membres issus de la liste adverse, avec la volonté de travailler ensemble dans un esprit constructif.

J'ai la conviction que cette équipe mettra en oeuvre collectivement les projets qui nous attendent.

J'ai entendu votre souhait d'information sur la vie locale. Ainsi, dès que les nouveaux conseillers ont constitué la commission communale de communication ; ils se sont attelés rapidement à la publication du bulletin municipal. Vous pouvez dorénavant suivre quasiment en direct l'actualité du village sur notre nouvelle page facebook Mairie de Dhuisy.

Pour ma part, je resterai à votre écoute, disponible et attentive à vos besoins car le dialogue et la proximité sont essentiels pour faire vivre notre commune. Continuons, ensemble, à faire de notre village un lieu de vie chaleureux, solidaire et dynamique.

Bien à vous,
La Maire

Conseils pratiques



Sécurité Absence Prolongée

Ayez le réflexe "Voisins" ! Vous partez en week-end ou en vacances ? Ne laissez pas votre maison paraître inhabitée. Quelques gestes simples changent tout :

Le courrier : Demandez à un voisin de relever votre boîte aux lettres (une boîte pleine est le premier signe d'absence).

Les volets : Si possible, demandez à un proche d'ouvrir et fermer les volets de temps en temps.

Le signalement : Prévenez la mairie ou vos voisins directs de vos dates d'absence.

Le saviez-vous ? La Gendarmerie propose le dispositif gratuit "Opération Tranquillité Vacances". Les patrouilles passent régulièrement devant votre domicile lors de leurs tournées. Inscrivez-vous en ligne sur [service-public.fr] ou passez nous voir en mairie !

Les numéros d'urgence

Les services d'urgence vous rappellent désormais avec le

0 800 112 112

Ceci n'est pas un spam !

Pensez à enregistrer dès maintenant ce numéro dans vos contacts

Les services d'urgence peuvent maintenant vous rappeler avec le **0 800 112 112**.
On ne peut pas appeler ce numéro : en cas d'urgence, faites toujours le 15, 17, 18 ou 112.

Chez nous

Le recensement de la population a eu lieu en début d'année. La plupart des réponses se fait en ligne. La mairie n'a aucune donnée, ni information sur les questionnaires des Dhuiséens. Elle aura un retour de la population comptabilisée par l'INSEE que l'année prochaine.

Avec l'obligation d'appliquer le Règlement Général sur la Protection des Données, la commune n'a plus de liste de ses habitants. Ainsi, nous invitons les nouveaux habitants à se faire connaître en mairie, ne serait-ce que pour profiter des actions communales en faveur des familles.

Près de chez nous

Deux projets sont en cours sur le territoire du Pays de l'Ourcq

- Une maison pour Séniors et un lotissement en face du Carrefour Market : un nouveau lotissement nommé « Les Promenades de Mary » se construit, au total 27 maisons et une résidence « sénioriale » devrait voir le jour d'ici fin 2026.
- L'installation d'un magasin Lidl à côté du magasin Game vert.

Culture

Festival de Jazz : 27 juin

Une journée chaleureuse autour d'univers musicaux riches et variés : le jazz bien sûr, le swing avec un groupe qui fera danser jusqu'au bout de la nuit, le blues et rock des années 50, mais aussi pour cette année 2026 des musiques aux sonorités des Balkans. Par ailleurs, la première partie du festival mettra en lumière le jazz manouche pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Exposition Bouglione

Accessible à tous les publics (familles, enfants, scolaires et passionnés de patrimoine), L'Ère des écuyères offre une approche vivante et pédagogique de l'histoire du cirque, à travers le parcours singulier de ces femmes artistes.

L'entrée est libre pour les jours suivants de 14h à 19h

Pour en savoir plus : <https://www.paysdelourcq.fr/evenements/>



Cybersécurité

Bon à savoir : **se protéger des arnaques informatiques**

Les tentatives de piratage informatique et les arnaques en ligne sont de plus en plus fréquentes. Chaque habitant peut être concerné, que ce soit par e-mail, SMS, téléphone ou réseaux sociaux.

Méfiez-vous des messages urgents

Les fraudeurs cherchent souvent à provoquer la panique :

- « Votre compte sera bloqué », « Paiement refusé », « Colis en attente », « Amende à régler immédiatement »

Avant de cliquer sur un lien ou de répondre :

- vérifiez l'adresse de l'expéditeur, prenez le temps de réfléchir, contactez directement l'organisme concerné si vous avez un doute.

Ne communiquez jamais vos informations sensibles

Aucune banque, administration ou service sérieux ne vous demandera par e-mail ou SMS

- votre mot de passe, codes bancaires, un code reçu par SMS, une copie de votre carte d'identité dans l'urgence.

Utilisez des mots de passe solides, un bon mot de passe doit être :

- différent pour chaque compte, suffisamment long, difficile à deviner.
L'idéal est d'utiliser une phrase de passe ou un gestionnaire de mots de passe.
Maintenez vos appareils à jour.
Les mises à jour de téléphone, tablette ou ordinateur corrigent souvent des failles de sécurité. Pensez également à garder votre antivirus actif et à jour.

En cas de doute si vous pensez avoir été victime d'une arnaque :

- changez rapidement vos mots de passe, contactez votre banque si nécessaire, signalez l'escroquerie sur la plateforme officielle : [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr)

La vigilance de chacun est la meilleure protection contre les cyberarnaques.

Le Budget



Le vote du budget a eu lieu lors du dernier conseil. Il a été adopté à l'unanimité.

Son élaboration est une étape essentielle et obligatoire au bon fonctionnement de la commune. Le budget doit être équilibré tant en dépenses qu'en recettes ; le solde d'une année, positif ou négatif est reporté sur celle suivante.

Il est divisé en deux parties :

Pour la section « fonctionnement », il est de 318 998 €. Le plus grand poste de dépenses est le personnel (salaires, charges, assurance), à noter que la commune emploie deux salariées à temps partiel, Ornella et Magalie

Puis viennent les dépenses courantes (éclairage public, chauffage, eau, photocopies...). Le Regroupement Pédagogique Intercommunal fonctionne grâce à la participation des cinq communes ; pour Dhuisy, elle s'élève à environ 35 000 € (paiement du personnel, des repas...). Le Conseil Municipal a opté pour des subventions aux personnes de droit privé. Ainsi, une aide aux familles pour la pratique de l'équitation est proposée aux enfants de 6 à 10 ans. Les conseillers ont également décidé de soutenir l'association de services à domicile (AMICIAL), la Croix rouge de Lizy-sur-Ourcq et un geste pour la brigade de gendarmerie de Lizy-sur-Ourcq pour le soutien apporté depuis 2024.

Les recettes de cette section reposent sur les impôts, les dotations de l'Etat auxquels viennent s'ajouter des revenus de location de salle et bail de chasse.

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des taxes locales. Mais il est clair qu'aujourd'hui, seuls les propriétaires financent les services du village.

Les taux locaux seront donc les suivants pour 2026

Taxe foncière bâtie (TFB) : 31,50%

Taxe foncière non bâtie : 30%

Taxe d'habitation des résidences secondaires : 8.5%

En maîtrisant nos dépenses de fonctionnement, nous pouvons réaliser des économies, réaffectées à la section investissement. Sans elles, il serait impossible de financer des projets d'investissement nécessaires à la vie et à l'avenir de la commune.

Pour la section « investissement », nous ne pouvons que faire des prévisions. La réalisation des travaux est soumise à l'obtention de subventions, unique recette, aujourd'hui, en investissement. La commune a deux prêts et ne peut plus emprunter jusqu'en 2030. **Le budget s'élève à 102 182 €.**

Les postes de dépenses envisagées sont l'agrandissement du cimetière et de la salle polyvalente.

Retour sur la vie de notre village

Travaux : C'est enfin terminé près de l'abribus

Après plusieurs années, le trou qui s'était formé sous la chaussée a enfin pu être comblé. Montant de l'opération environ : 8 000 €

Entretien : On persévère

Plusieurs petits travaux utiles à tous ont été réalisés au cours de ces derniers mois. Des nids-de-poule ont été rebouchés, notamment sur la route du Gaz, VC15 (28 seaux d'enrobé à froid, soit environ 700 kg pour un coût de 600 € TTC)

L'abreuvoir en face du cimetière a été consolidé.

Une livraison de grave a été effectuée pour combler certains bas-côtés de voirie.

Sécurité : On répond présent

Encore une intervention pour débarrasser un arbre qui entravait la circulation.

Nous tenons toutefois à préciser que cet arbre n'était pas situé sur le territoire communal. Malgré cela, les élus volontaires n'hésitent pas à agir, même en dehors du secteur.

Par ailleurs, pour plus de sécurité, Madame le Maire a contacté la mairie de Vendrest concernant plusieurs arbres dangereux, penchés et partiellement déracinés sur leurs parcelles, qui menacent de chuter.

